jour les langues des Apôtres disertes pour leur faire parler des merveilles de Dieu, délia celle de la pauvre suppliante, pour publier les pouvoirs de notre Sainte. Car, demandant à son fre s'attend it et pleura de joie à ces premières paroles de sa sœui. Il la mena devant la grille qui enferme l'oratoire et la sainte image, où elle continua à proférer des paroles de remerciement à sa bienfaitrice, et à répondre à tous ceux qui l'interrogèrent; ce que la plupart des assistants firent à l'envi, pour tirer un témoignage plus authentique de la vérité du miracle, lequel fut incontinent divulgué partout, la solennité du jour et la multitude des pè-

lerins ayant été favorable pour ce sujet.

L'information en fut faite bientôt après, de l'autorité de Monseigneur de Vannes, par M. le Sénéchal de Tosselin, conjointement avec M. le vicaire de Sainte-Croix, ayant pour adjoint un notaire du lieu. Plus de douze témoins ont déposé du miracle, et ont assuré qu'elle avait été plus de dix-huit ans sans parler. Elle-même le déclara et reconnut d'avoir été muette si longtemps, qu'elle ne se souvenait point d'avoir jamais parlé, que lorsquelle fut en la sainte chapelle, elle sentit une confiance extraordinaire qu'elle obtiendrait ce qu'elle était venue demander. Elle est encore pleine de vie dans la ville de Tosselin, où elle demeure maintenant et parle et marche sans difficulté; on y trouve encore plusieurs qui disent l'avoir connue muette fort longtemps.

Que si ceux qui décrient ici les miracles de Sainte Anne comme faux ou douteux, en ignorent un si célèbre, si bien avéré et fait, pour ainsi dire, à leurs portes et à la vue d'un monde infinie, comment prétendent-ils devoir savoir tant d'autres qui s'y sont faits en des jours moins solennels, particulièrement ceux qui sont arrivés en divers endroits, par la vertu des prières et des vœux adressés à sainte Anne, près d'Auray? Et s'ils en ont quelque connaissance, comment osent-ils assurer hardiment qu'il ne s'y en fait

ucun qui ne soit ou suspect, ou même supposé.